

Le tri sélectif en toute simplicité !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter le site de l'association Umwelt Verein Tirol www.umwelt-tirol.at, ou envoyez un e-mail à l'adresse suivante : info@umwelt-tirol.at

Verre blanc et coloré	Métal	Papier et carton	Plastique et matières composites	Appareils électriques	Déchets biodégradables	Substances dangereuses	Objets encombrants	Déchets non recyclables
								
A jeter avec le verre blanc ou coloré	A jeter avec le métal	A jeter avec le papier ou le carton	A jeter avec le plastique	A jeter avec les appareils électriques	A jeter avec les déchets biodégradables	A jeter avec les substances dangereuses	A jeter avec les objets encombrants	A jeter avec les déchets non recyclables
<p>Réipients en verre creux, par ex. bouteilles, flacons, verre ménager, flacons de cosmétiques, ampoules de médicaments en verre, ...</p> <p>Veuillez séparer le verre blanc du verre de couleur, enlevant couvercles et bouchons !</p> <p>Vérifiez qu'aucune bouteille consignée ne fait partie des déchets, elles sont destinées à être remplies à nouveau !</p>	<p>Boîtes en fer blanc, canettes, boîtes de conserve, papier aluminium, bouchons, pots de peinture nettoyés (plus de gouttes, vidés à la spatule), aérosols complètement vides (plus de gaz)</p>	<p>Papier : journaux, magazines, prospectus, courrier, cahiers, livres, papier, catalogues, enveloppes à fenêtre, papier propre non couché</p> <p>Carton (plié SVP) : boîtes en carton, carton ondulé, cartons, sacs en papier Kraft</p>	<p>Feuilles en plastique, bouteilles, emballages de café, de produits surgelés, emballages sous vide, emballages vides de produits ménagers et cosmétiques</p> <p>Emballages en matière composite, par ex. emballages de comprimés</p> <p>Polystyrène (collecte séparée conseillée) Veuillez vous renseigner auprès de votre commune</p>	<p>Appareils de type lave-linge ou lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, téléviseurs, ordinateurs et écrans d'ordinateur</p> <p>Petit électro-ménager, par ex. grille-pain, tél. portable, sèche-cheveux, rasoir, radio, calculatrice, ...</p> <p>Ampoules à économie d'énergie, lampes fluorescentes, piles usagées</p>	<p>Restes de fruits et légumes, aliments avariés, et restes, coquilles d'œuf, marc de café et filtres, sachets de thé, fleurs coupées, laine de bois, charbon de bois, cendres, déchets de jardinage</p>	<p>Huile usagée, piles, solvants, diluant, cosmétiques, peintures et vernis, mercure, désinfectants, produits photo, médicaments, acides, solutions alcalines</p> <p>Huile et graisse alimentaires à collecter avec les huiles usagées !</p>	<p>Ordures ménagères qui ne rentrent pas dans la poubelle en raison de leur taille/leur forme, meubles cassés, tapis, équipements sportifs, skis, poussettes, vieux bois, déchets métalliques,</p> <p>meubles et objets divers – Veuillez demander à votre commune où vous pouvez trouver un point de collecte re-use !</p>	<p>Déchets qui ne peuvent pas être recyclés : porcelaine cassée, céramique, mégots de cigarettes, cendres de poêles à charbon, sacs aspirateur, brosses à dents, collants, couches jetables, articles d'hygiène, jouets cassés, ampoules électriques, cassettes audio/vidéo</p>
Ne pas jeter avec le verre blanc ou coloré	Ne pas jeter avec le métal	Ne pas jeter avec le papier ou le carton	Ne pas jeter avec le plastique	Ne pas jeter avec les appareils électriques	Ne pas jeter avec les déchets biodégradables	Ne pas jeter avec les substances dangereuses	Ne pas jeter avec les objets encombrants	Ne pas jeter avec les déchets non recyclables
<p>Bouchons, couvercles, porcelaine, bouteilles en faïence, céramique, vaisselle en verre, verres à boire, ampoules électriques</p> <p>Verre à vitres, miroir, verre armé (collecte séparée conseillée)</p>	<p>Emballages composites, aérosols et cartouches de gaz pas entièrement vides</p> <p>Casserolles, poêles, ferraille destinée à la collecte des vieux métaux de votre commune</p>	<p>Emballages de produits surgelés (pelliculés), papier carbone, cellophane, papier peint, mouchoirs en papier, emballages de boissons</p>	<p>Tout ce qui n'est pas considéré comme emballage : par ex. jouets cassés, brosses à dents, cintres, collants, cassettes audio et vidéo, CD</p>	<p>Train électrique (rails, wagons), circuit de course automobile (pistes), CD, cassettes audio et vidéo, cartouches toner, cartes de vœux (musicales)</p>	<p>Litière art. pour chats, sacs aspirateur, couches jetables, mégots de cigarette, substances dangereuses, déchets non recyclables, cendres de cheminée, emballages</p>	<p>Les pots de peinture et de vernis vides et nettoyés (plus de gouttes, raclés à la spatule), les emballages vides de produits d'entretien etc., font partie des emballages et doivent être triés en conséquence !</p>	<p>Les déchets non recyclables, déchets de chantier, substances dangereuses, cartons, les vieux appareils électroménagers, radiateurs à huile et appareils frigorifiques font l'objet d'une collecte séparée dans toutes les communes.</p>	<p>Déchets qui peuvent être recyclés ! Par exemple, vieux vêtements ou chaussures, tous les emballages, les déchets biodégradables, les appareils électroménagers et les substances nocives</p>